

ADMINISTRATION

ADMINISTRATION CENTRALE

MINISTÈRE DE LA SANTÉ,
DE LA JEUNESSE, DES SPORTS
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

Arrêté du 10 décembre 2008 portant création du comité scientifique du site « intervention précoce, soutien à la parentalité »

NOR : SJSP0831545A

La ministre de la santé, de la jeunesse, des sports et de la vie associative,

Arrête :

Article 1^{er}

L'arrêté du 6 mai 2008 portant création du comité scientifique du site « intervention précoce, soutien à la parentalité » est modifié comme suit :

Ce comité est présidé par Mme Annick-Camille DUMARET.

Sont membres de ce comité :

Mme Christine BELLAS-CABANE ;
Mme Monique BOURDAIS ;
Mme Marie-Laure CADART ;
Mme Danielle CAPGRAS-BABERON ;
M. Jacques CHEYMOL ;
Mme Michèle DIOT ;
Mme Annick-Camille DUMARET ;
Mme Françoise MOLENAT ;
M. Jérôme de MOUILLAC ;
M. Jacques ROMIEU ;
Mme Françoise ROSENBLATT ;
M. Joël ROY ;
Mme Annick SAILLAND ;
M. Roger SALBREUX ;
Mme Catherine SCHOR ;
M. Maurice TITRAN.

Article 2

Le directeur général de la santé est chargé de l'exécution du présent arrêté, publié au *Bulletin officiel* santé, protection sociale, solidarités.

Fait à Paris, le 10 décembre 2008.

Pour la ministre :
Le directeur général de la santé,
D. HOUSSIN